



Municipalité de Lantier

Copie de résolution

Le 15 décembre 2020

À une séance ordinaire, tenue le 14 décembre 2020 et à laquelle assistaient monsieur le maire suppléant Noël Lanthier et les conseillers suivants :

Marie-Josée Leroux, conseillère; Carole B. Dussault, conseillère; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Est également présente, la Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantale St-Antoine

Sont absents : le Maire Richard Forget et le Directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau.

2020.12.298

20. MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de proclamer la Municipalité de Lantier alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020
VRAIE COPIE CERTIFIÉE, CE 15 DÉCEMBRE 2020**


Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.